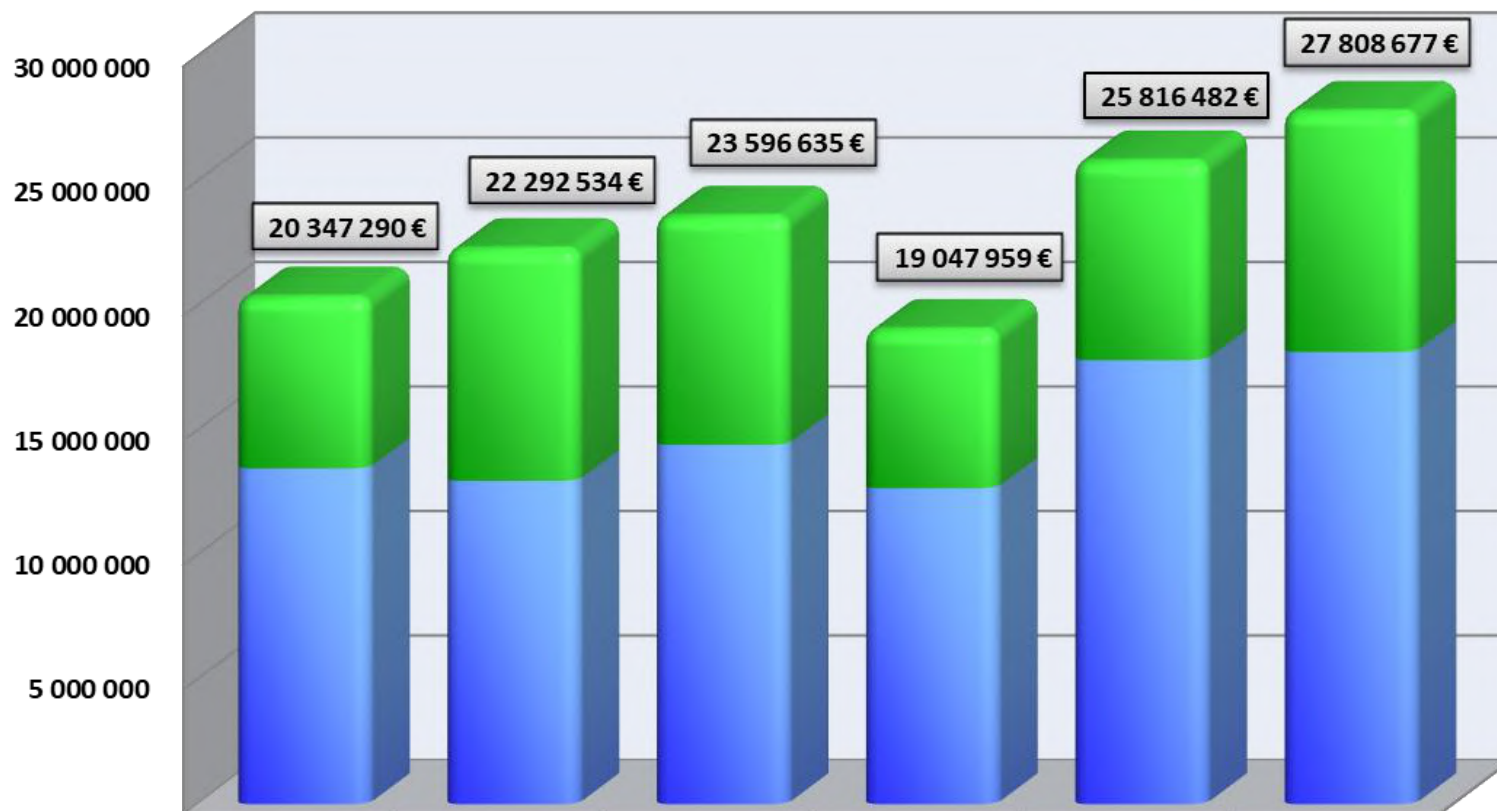


COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Conseil Communautaire du 27 juin 2019



Evolution du résultat global de fonctionnement (2013 à 2018)



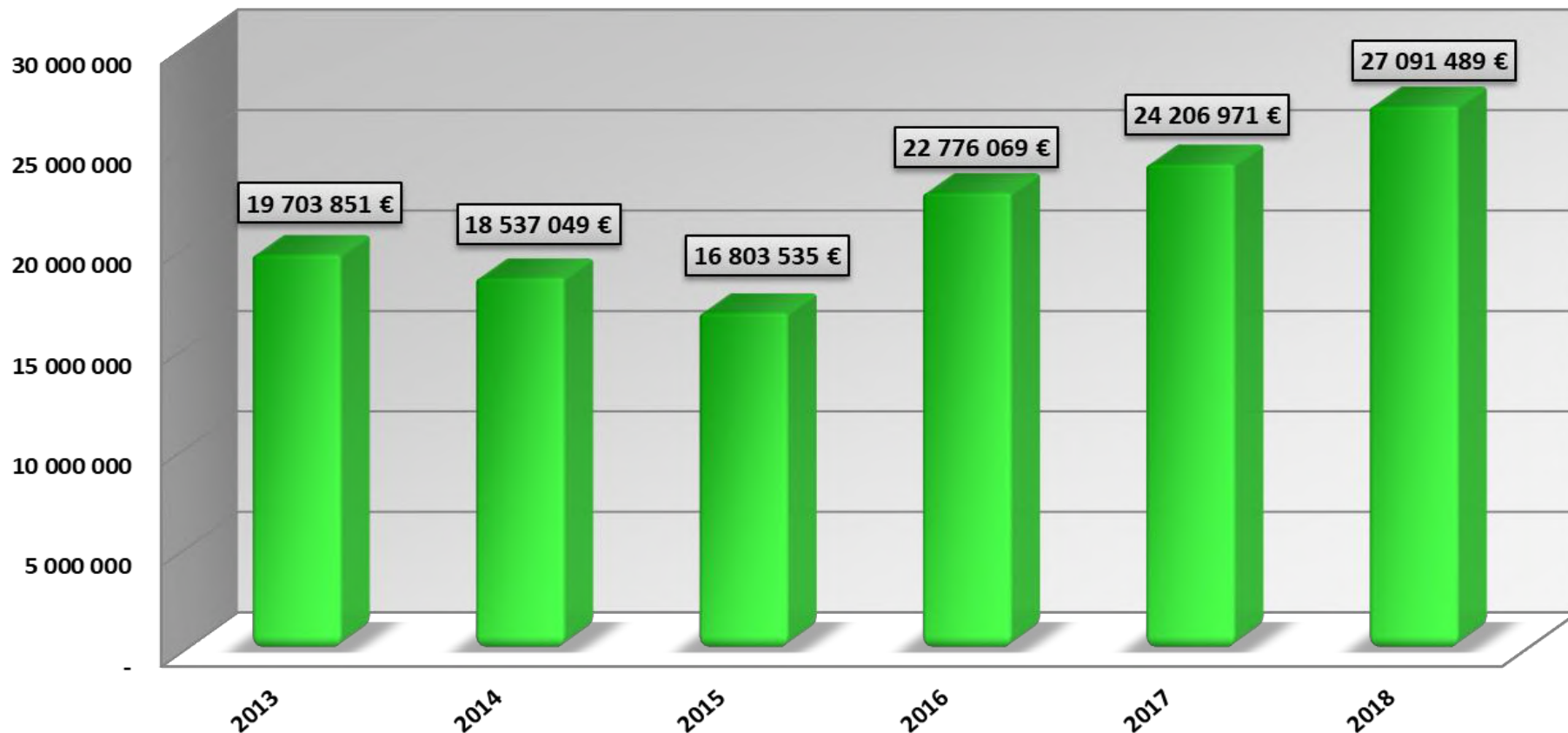
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
■ Résultat de fonctionnement de l'exercice	6 869 374,45	9 310 967,75	9 175 202,79	6 365 507,36	7 990 866,75	9 653 770,84
■ Résultat de fonctionnement N-1 reporté	13 477 915,94	12 981 566,23	14 421 432,32	12 682 451,36	17 825 615,45	18 154 906,29

Le résultat de fonctionnement à affecter est de 27 808 677 € (hors ZAE).

En forte augmentation par rapport à 2017, ce solde permet la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Evolution de l'excédent global de clôture (2013 à 2018)

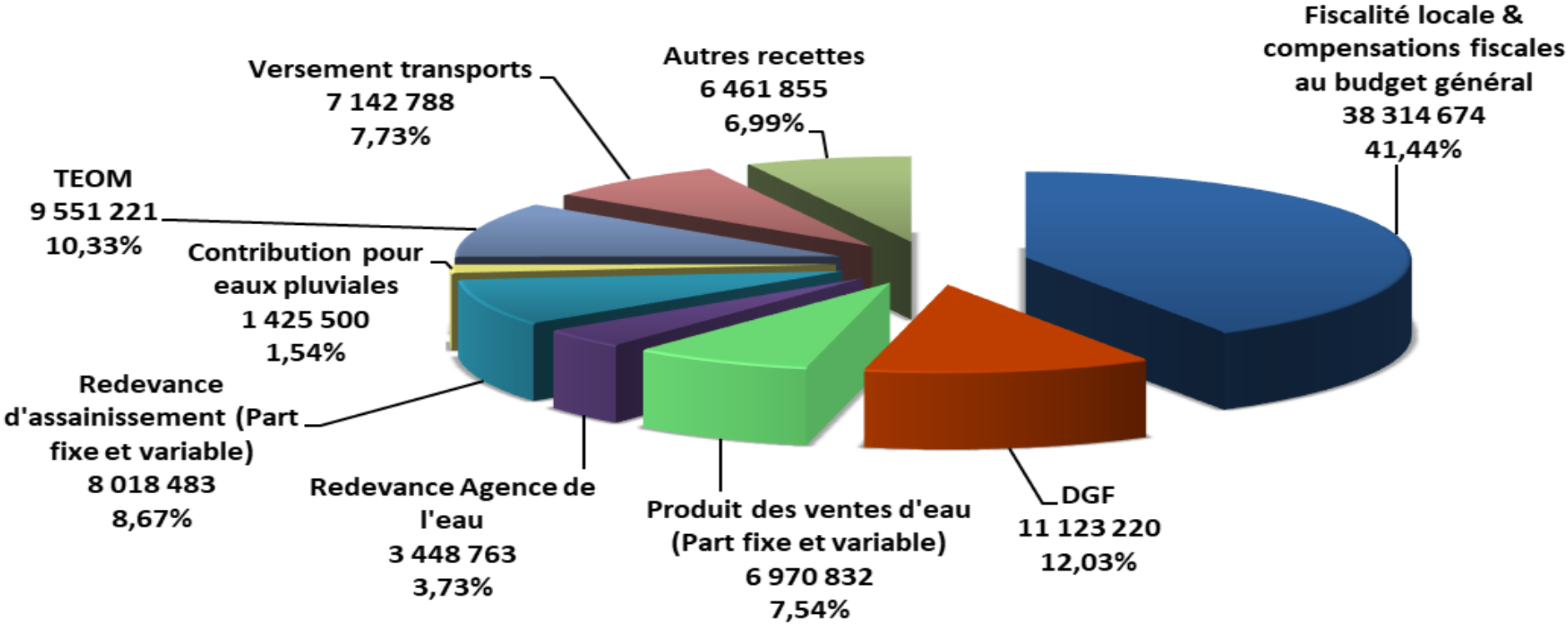
Fonds de roulement ou excédent global de clôture hors ZAE



Le fonds de roulement net de l'ensemble des budgets (hors ZAE) au 31/12/2018 est de 27 091 489 €. Ce solde est en hausse (+ 11,92 %) en raison d'une croissance des recettes combinée avec une stabilisation des dépenses.

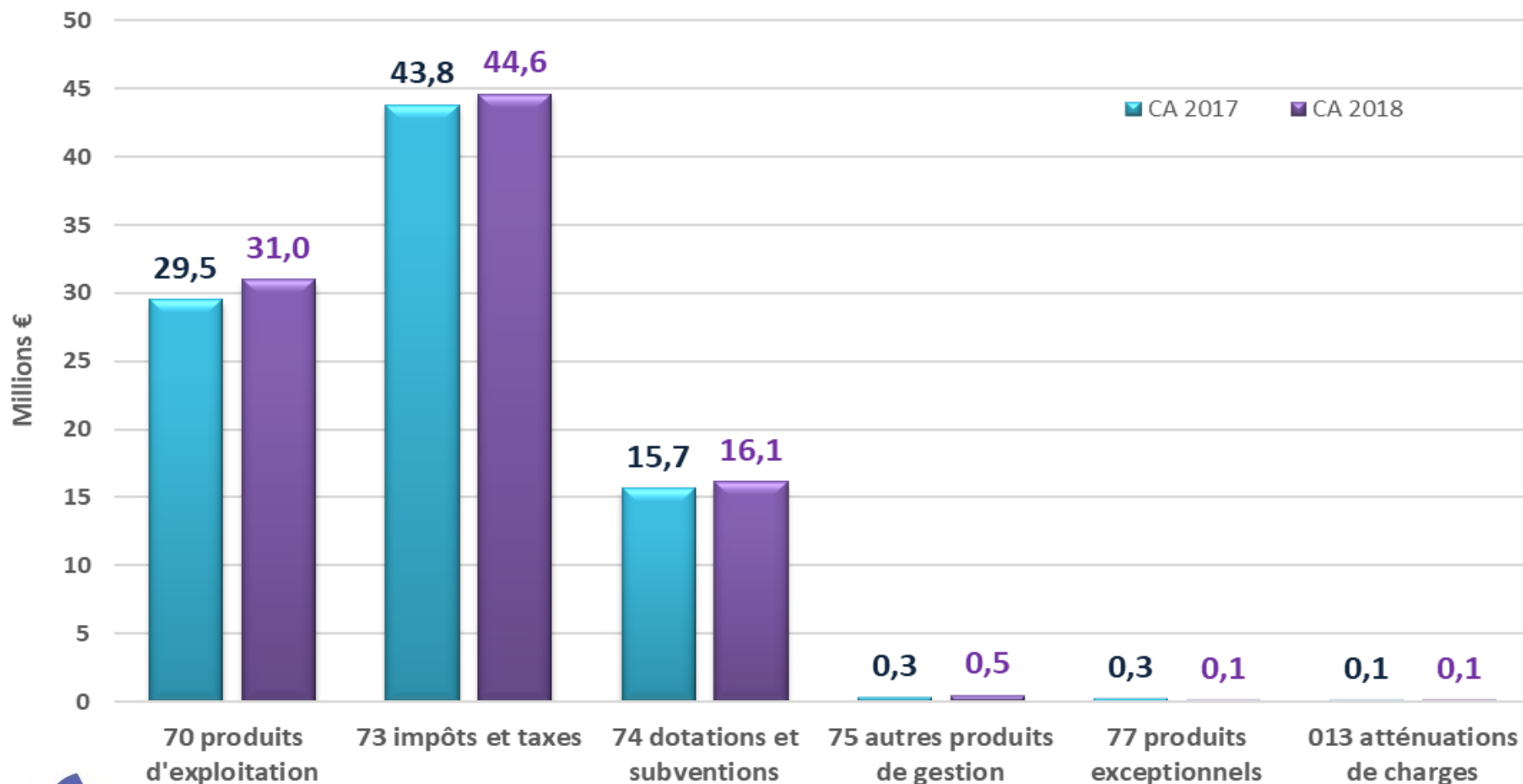
Evolution des recettes réelles de fonctionnement (2013 à 2018)

RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	variation 2018/2017
BUDGET PRINCIPAL	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	49 039 191 €	50 467 577 €	51 337 125 €	1,72%
EAU	10 095 627 €	10 261 134 €	10 493 503 €	10 013 814 €	10 819 425 €	10 995 524 €	1,63%
ASSAINISSEMENT	8 627 860 €	8 722 734 €	8 679 366 €	9 551 542 €	8 525 651 €	9 955 611 €	16,77%
GESTION DES DECHETS	11 481 238 €	11 066 064 €	11 456 894 €	12 683 951 €	11 698 518 €	12 251 758 €	4,73%
TRANSPORTS	5 869 844 €	6 996 890 €	7 574 881 €	7 830 410 €	8 205 912 €	7 917 318 €	-3,52%
CAMPING	358 742 €	2 601 €					
TOTAL (hors ZAE)	84 861 223 €	85 440 018 €	86 295 765 €	89 118 908 €	89 717 082 €	92 457 336 €	3,05%



Les recettes de fonctionnement consolidées en 2018 s'élèvent à **92 457 336 €** au total (+ 3,05 % par rapport à 2017). Les produits fiscaux représentent 60 % de l'ensemble des recettes.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2017 et 2018 (présentation par chapitre)



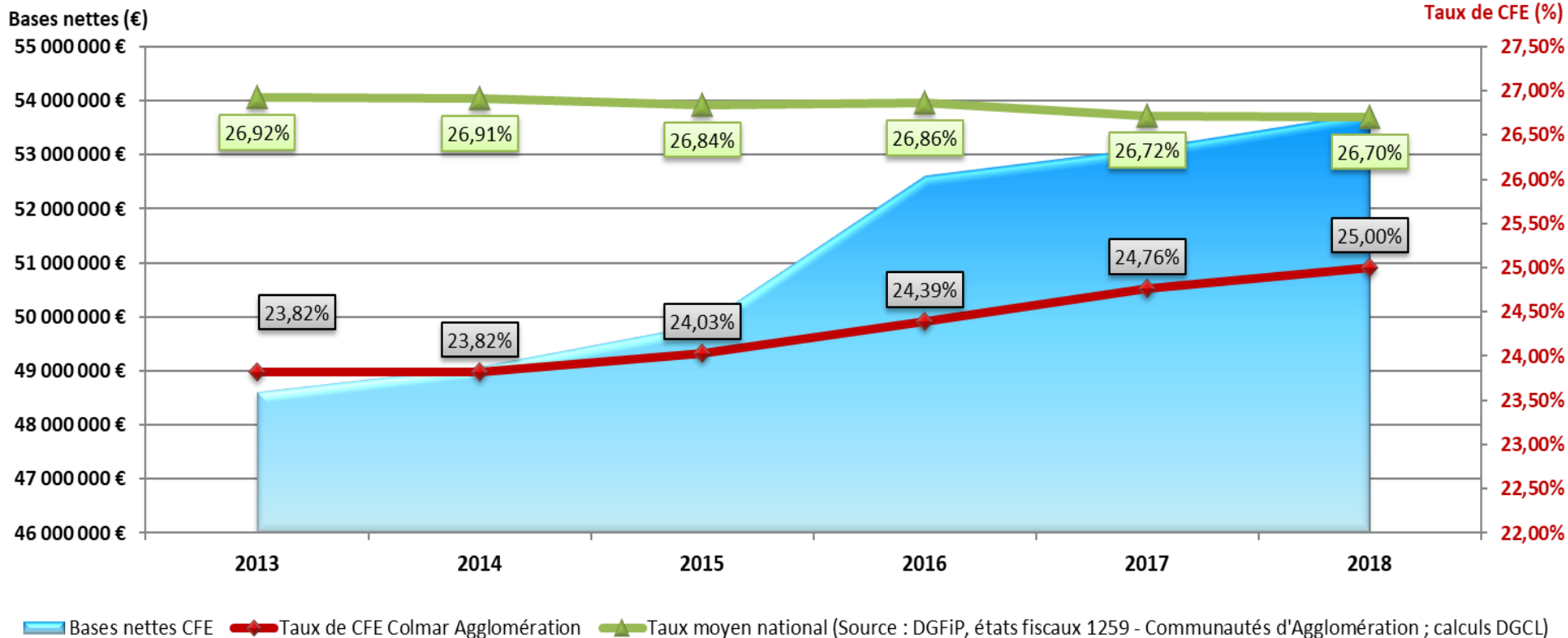
Impact fort de la baisse des dotations de l'Etat

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Variation 2018/2017	
							différence en €	en %
DGF compensation CPS	9 076 542 €	8 977 958 €	8 782 018 €	8 788 263 €	8 544 060 €	8 365 645 €	- 178 415 €	-2,09%
DGF intercommunalité	4 392 401 €	3 963 718 €	3 360 310 €	2 771 216 €	2 910 104 €	2 757 575 €	- 152 529 €	-5,24%
DCRTP	455 335 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	- €	0,00%
DUCSTP	176 170 €	138 665 €	91 612 €	78 906 €	24 558 €	- €	- 24 558 €	-100,00%
TOTAL	14 100 448 €	13 504 820 €	12 658 419 €	12 062 864 €	11 903 201 €	11 547 699 €	- 355 502 €	-2,99%

→ Diminution de 0,356 M€ des dotations de l'Etat ;

→ 2,553 M € de pertes de dotations entre 2013 et 2018.

Un taux de CFE qui reste inférieur au taux moyen national



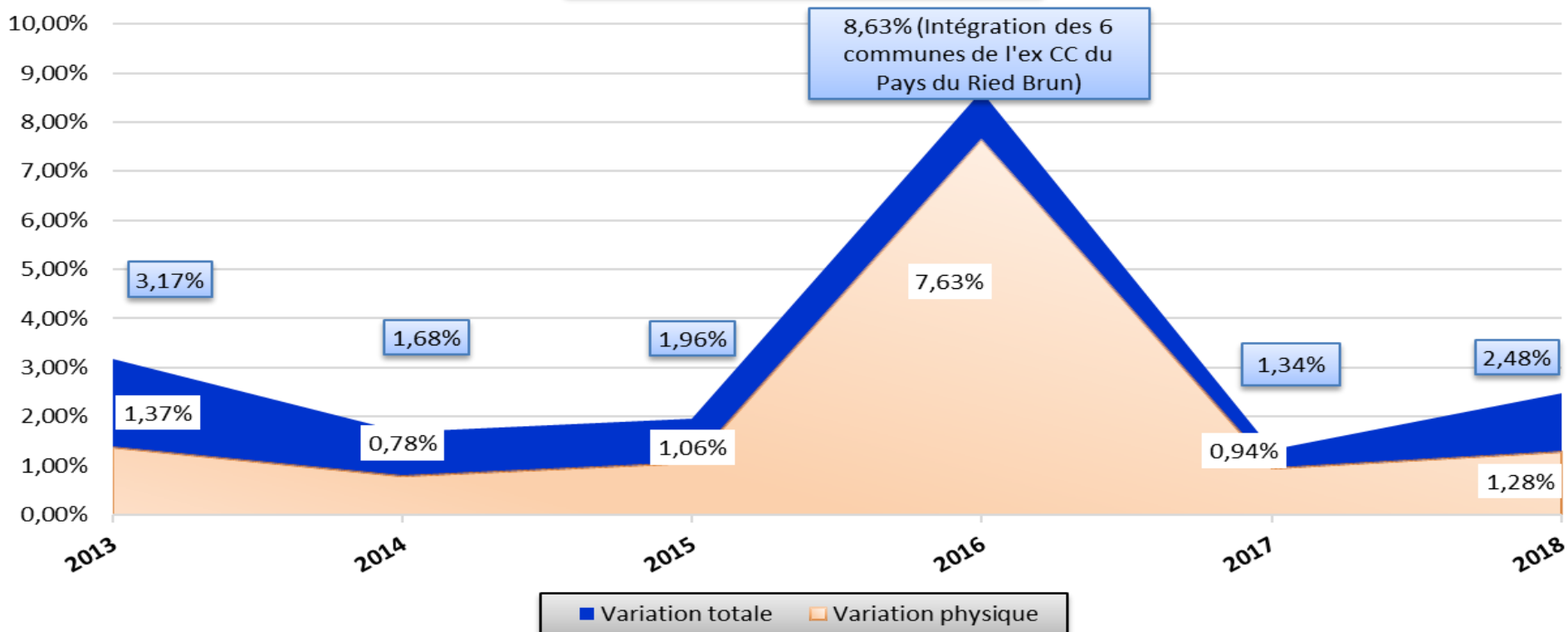
Le produit global de la Cotisation Foncière des Entreprises au titre de l'exercice 2018 s'élève à **13,320 M€** en hausse de **2,31 %**.

Observations :

La différence d'imposition entre le taux moyen national et le taux appliqué par Colmar Agglomération en 2018 représente un produit de **0,914 M€**, soit autant de CFE en moins payée par les entreprises de l'agglomération colmarienne.

Des bases de TEOM en hausse constante

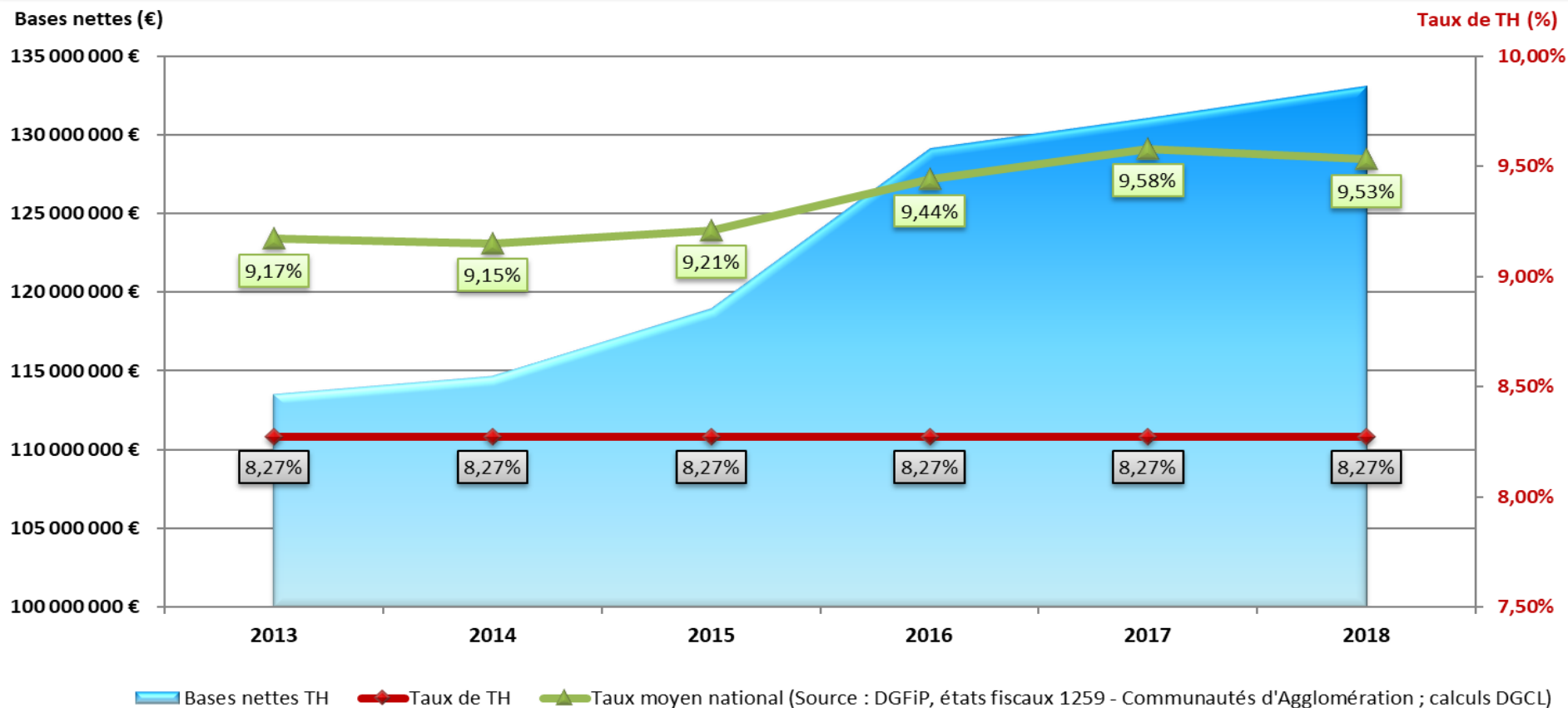
Evolution des bases de TEOM



La variation globale des bases s'élève à + 2,48 % passant de 127 292 125 € à 130 445 550 €. Compte tenu du maintien du taux à 7,30 %, le produit de TEOM atteint 9,551 M€ en 2018 (+ 2,74 %).

Le taux moyen national étant de 9,84 % en 2017, l'économie ainsi réalisée par les contribuables du périmètre de l'agglomération s'élève donc à 3,313 M€.

Un taux de TH qui n'a pas augmenté depuis son instauration en 2011



La variation globale des bases est de + 1,56 % pour la TH passant de 131 069 903 € à 133 110 912 €. Pour un taux inchangé depuis 2011 (8,27 %), le produit de TH s'élève à 10,980 M€ en 2018.

L'économie réalisée par rapport au taux moyen national est de 1,677 M€.

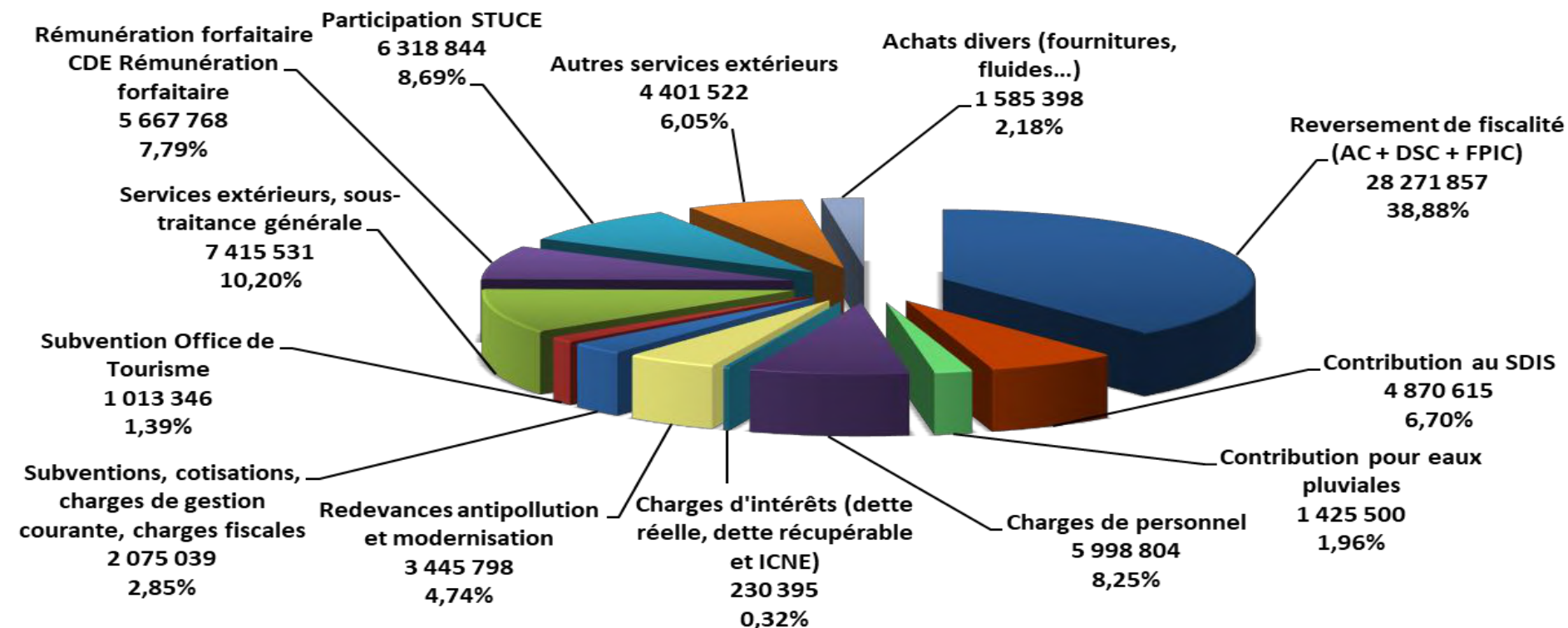
Une modération fiscale qui se confirme en 2018

En 2018, la politique de modération fiscale de COLMAR AGGLOMERATION a permis aux contribuables de réaliser une économie globale de 11,797 M€, autant de pouvoir d'achat en plus pour les ménages et de marges de manœuvre pour les entreprises qui pourront accroître leurs investissements.

- ✓ *La cotisation foncière des entreprises (CFE) : économie de 0,914 M€ pour les entreprises de l'agglomération colmarienne ;*
- ✓ *La Taxe d'habitation (TH) : économie de 1,677 M€ pour les ménages ;*
- ✓ *La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : économie de 1,281 M€ pour l'ensemble des contribuables de l'agglomération ;*
- ✓ *Le versement transport : économie de 4,612 M€ pour les entreprises locales ;*
- ✓ *La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : économie de 3,313 M€ pour les contribuables de l'agglomération colmarienne.*

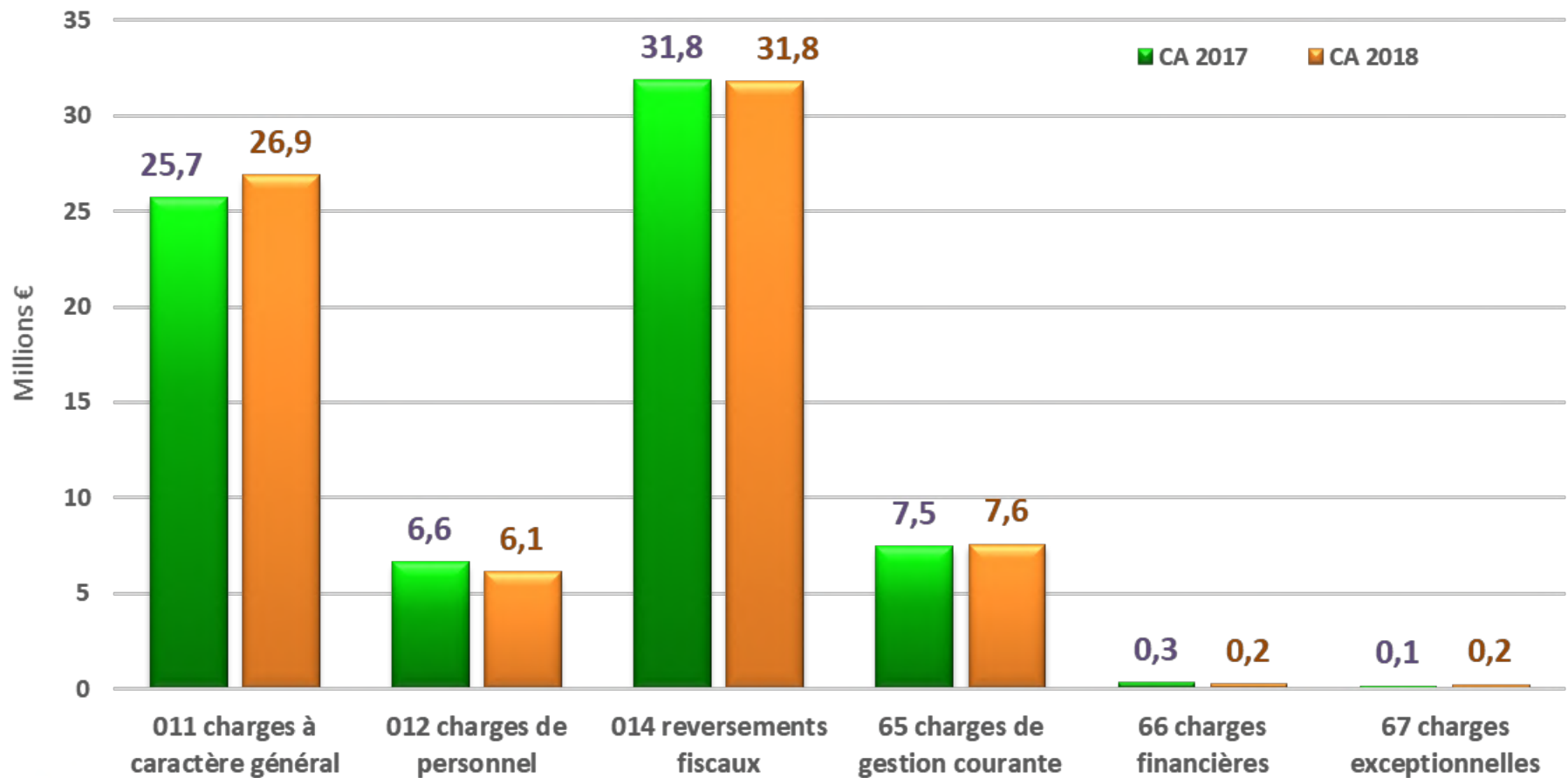
Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (2013 à 2018)

DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	variation 2018/2017
BUDGET PRINCIPAL	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	43 316 234 €	41 615 872 €	41 878 493 €	0,63%
EAU	7 535 895 €	7 684 628 €	7 629 412 €	7 496 367 €	7 634 625 €	7 761 928 €	1,67%
ASSAINISSEMENT	5 475 265 €	5 663 769 €	5 586 307 €	5 811 316 €	5 838 853 €	6 076 215 €	4,07%
GESTION DES DECHETS	9 316 164 €	9 290 883 €	9 533 496 €	10 183 565 €	10 297 628 €	10 308 339 €	0,10%
TRANSPORTS	5 733 619 €	6 146 897 €	6 211 466 €	6 637 435 €	6 694 705 €	6 695 442 €	0,01%
CAMPING	30 802 €	2 575 €					
Total (hors ZAE)	68 303 717 €	67 354 508 €	68 941 387 €	73 444 916 €	72 081 683 €	72 720 416 €	0,89%

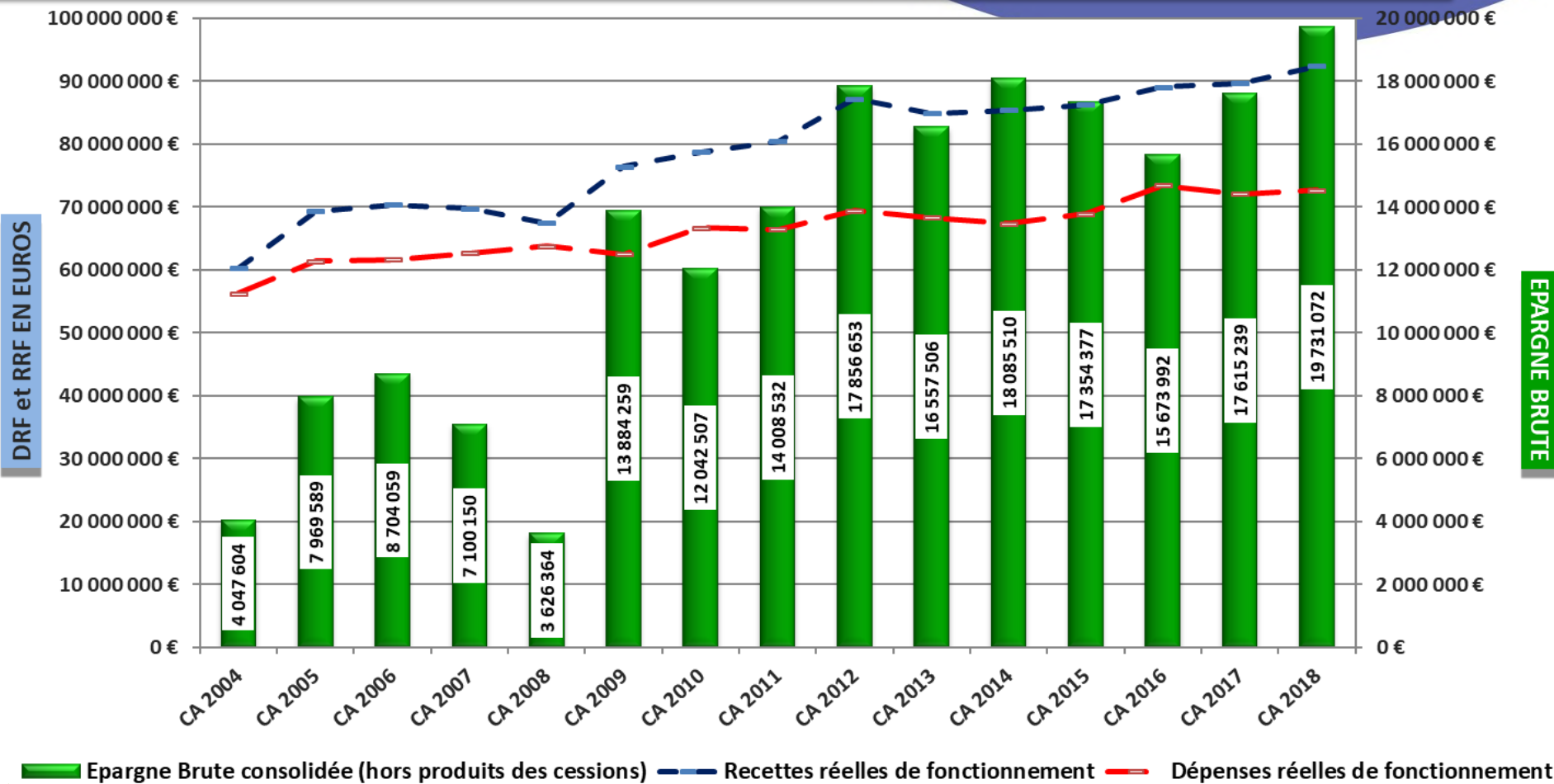


Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **72 720 416 €** en 2018, soit une légère hausse de **+ 0,89 %** par rapport à 2017 due notamment à l'augmentation de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe assainissement.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2017 et 2018 (présentation par chapitre)



Evolution de l'épargne brute globale en 2018

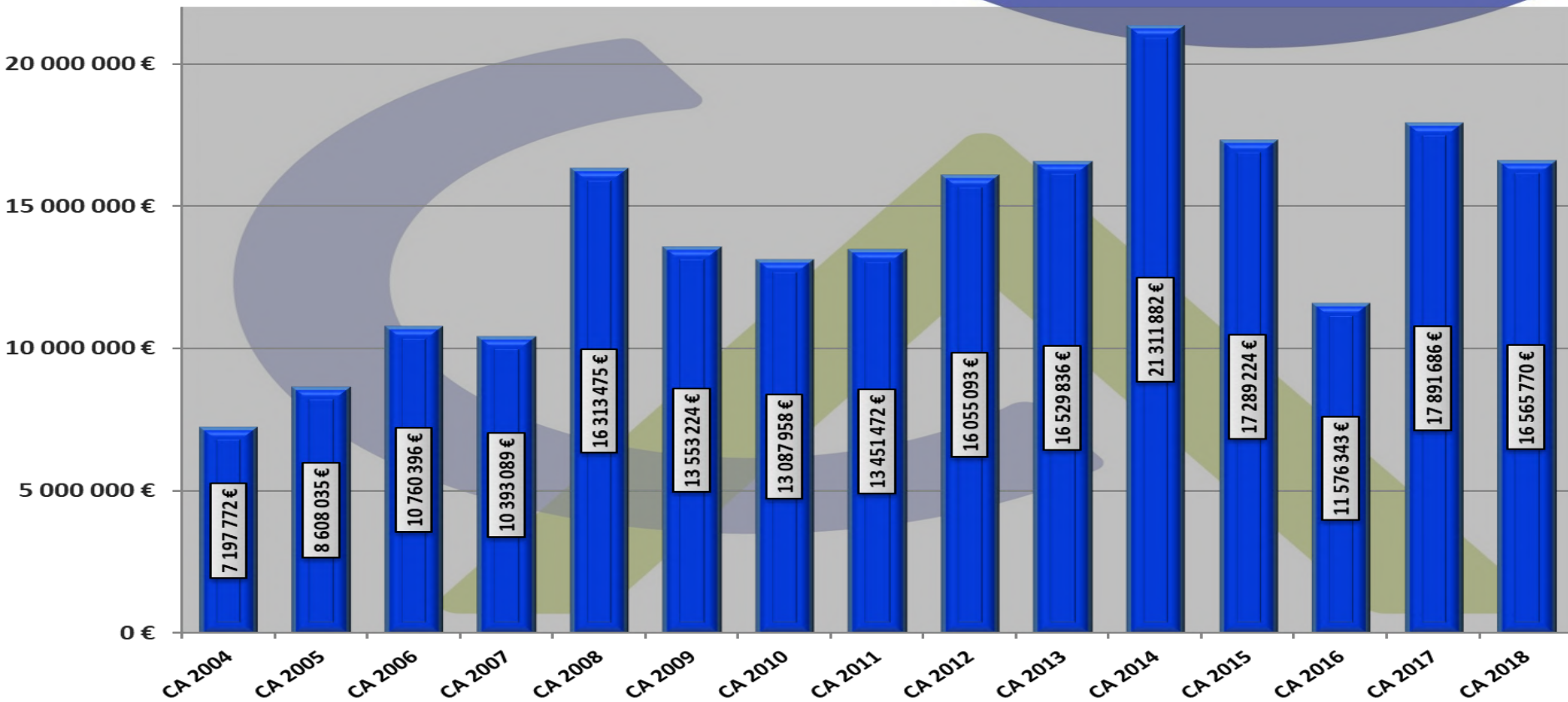


Avec près de 19,731 M€ en 2018, l'épargne brute augmente pour la deuxième année consécutive (17,615 M€ en 2017).

La valeur de l'épargne brute par habitant s'élève à 169 € (moyenne nationale pour les EPCI : 85,3 € - source : Cabinet FSL – Comptes Administratifs 2017).

La différence est donc de 9 774 653 € (en prenant pour base la population INSEE, soit 83,7 € x 116 782 habitants).

L'épargne nette (après remboursement du capital des emprunts) s'élève à 17,839 M € contre 15,812 M€ en 2017.

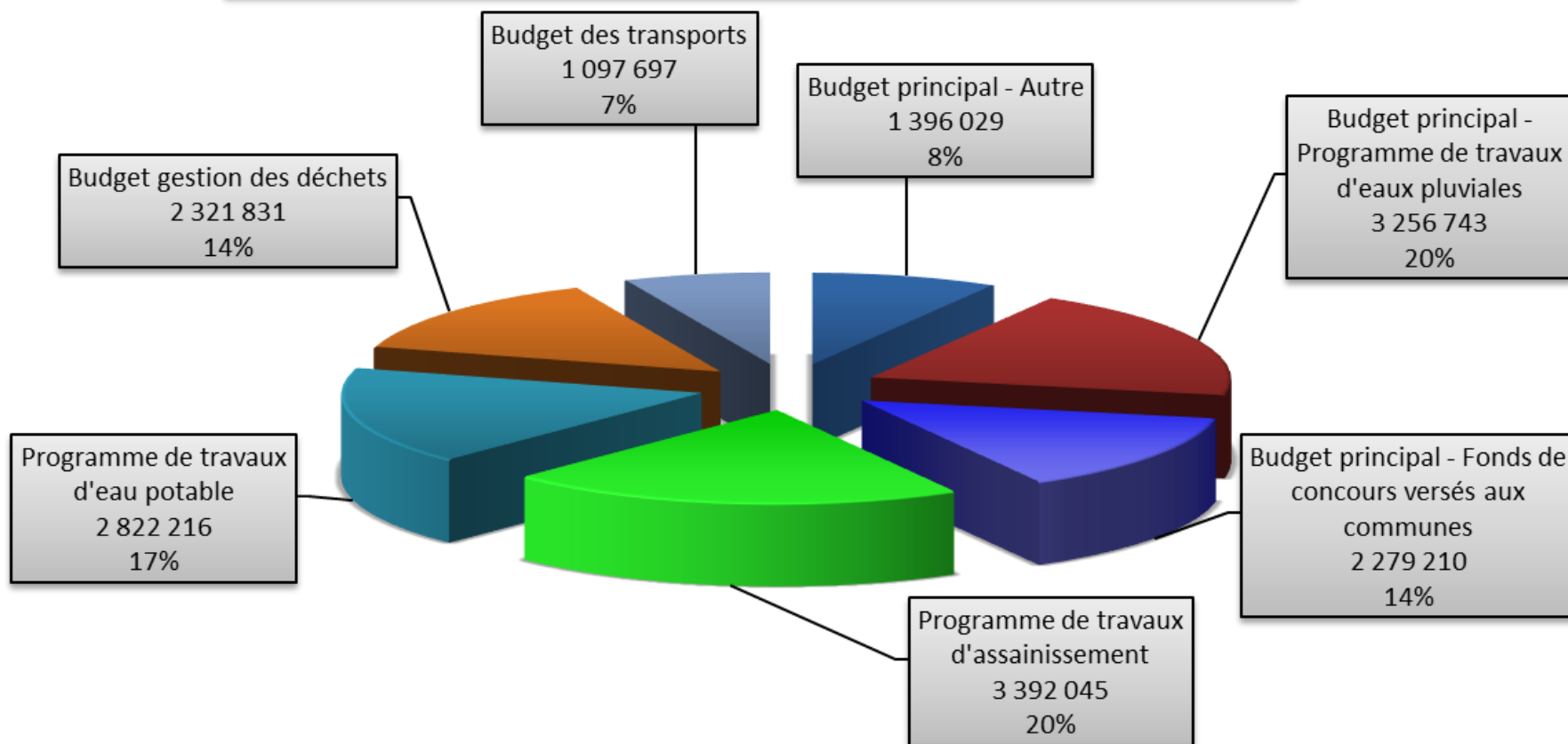


Le montant total des dépenses d'investissement (hors écritures d'ordre, remboursement de la dette en capital et ZAE) réalisées en 2018 s'élève à 16 565 770 € en diminution par rapport à 2017 (- 7,41 %). Avec ce montant de réalisation, le volume des investissements est conforme à la moyenne annuelle de ces 10 dernières années (15,7 M€) ; 2016 ayant été une année de pause budgétaire.

COLMAR AGGLOMERATION a réalisé 211 M € de dépenses d'investissements depuis sa création.

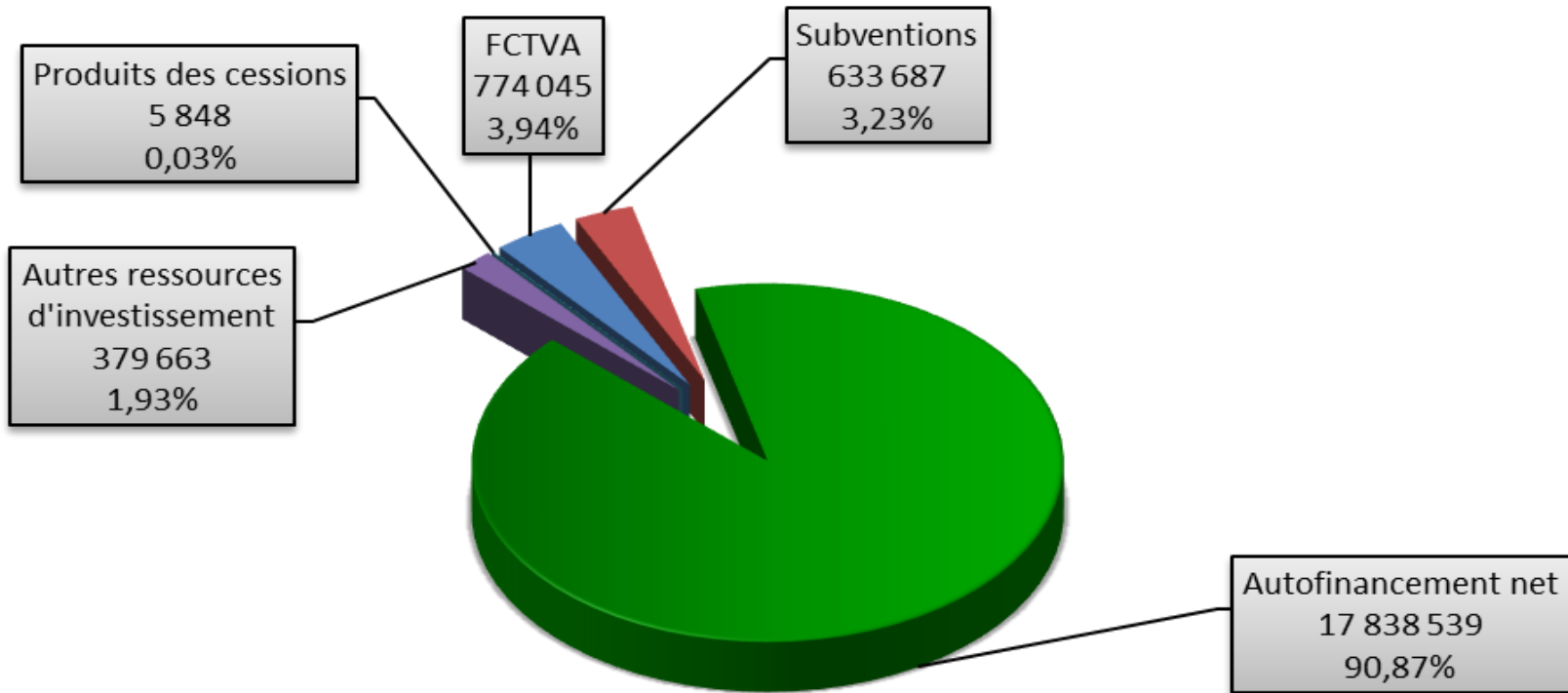
- ✓ Soutien aux projets d'équipements des communes membres : 2,279 M€ ;
- ✓ Programme d'eaux pluviales : 3,257 M€ ;
- ✓ Programme d'eau potable : 2,822 M€ ;
- ✓ Programme de travaux en assainissement : 3,392 M€ ;
- ✓ Travaux de rénovation du bâtiment administratif : 0,202 M€ ;
- ✓ Soutien aux travaux d'économie d'énergie pour les particuliers : 0,194 M€ ;
- ✓ Aides à l'investissement matériel et à l'aménagement intérieur pour les entreprises : 0,078 M€ ;
- ✓ Programme d'investissement de la gestion des déchets : 2,322 M€ ;
dont :
 - *aménagement de la déchetterie Europe : 1,137 M€ ;*
 - *enfouissement des conteneurs : 0,723 M€ ;*
 - *acquisition d'un camion benne de ramassage des déchets : 0,276 M€ ;*
- ✓ Programme d'investissement du budget des transports urbains : 1,098 M€ ;
dont :
 - *acquisition d'un autobus de démonstration : 0,224 M€ ;*
 - *travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus : 0,783 M€.*

Les dépenses d'investissement réalisées en 2018 : 16 565 770 €



Les investissements du budget principal représentent 42 % de l'ensemble du programme.

Total des ressources mobilisées en 2018 : 19 631 782 €

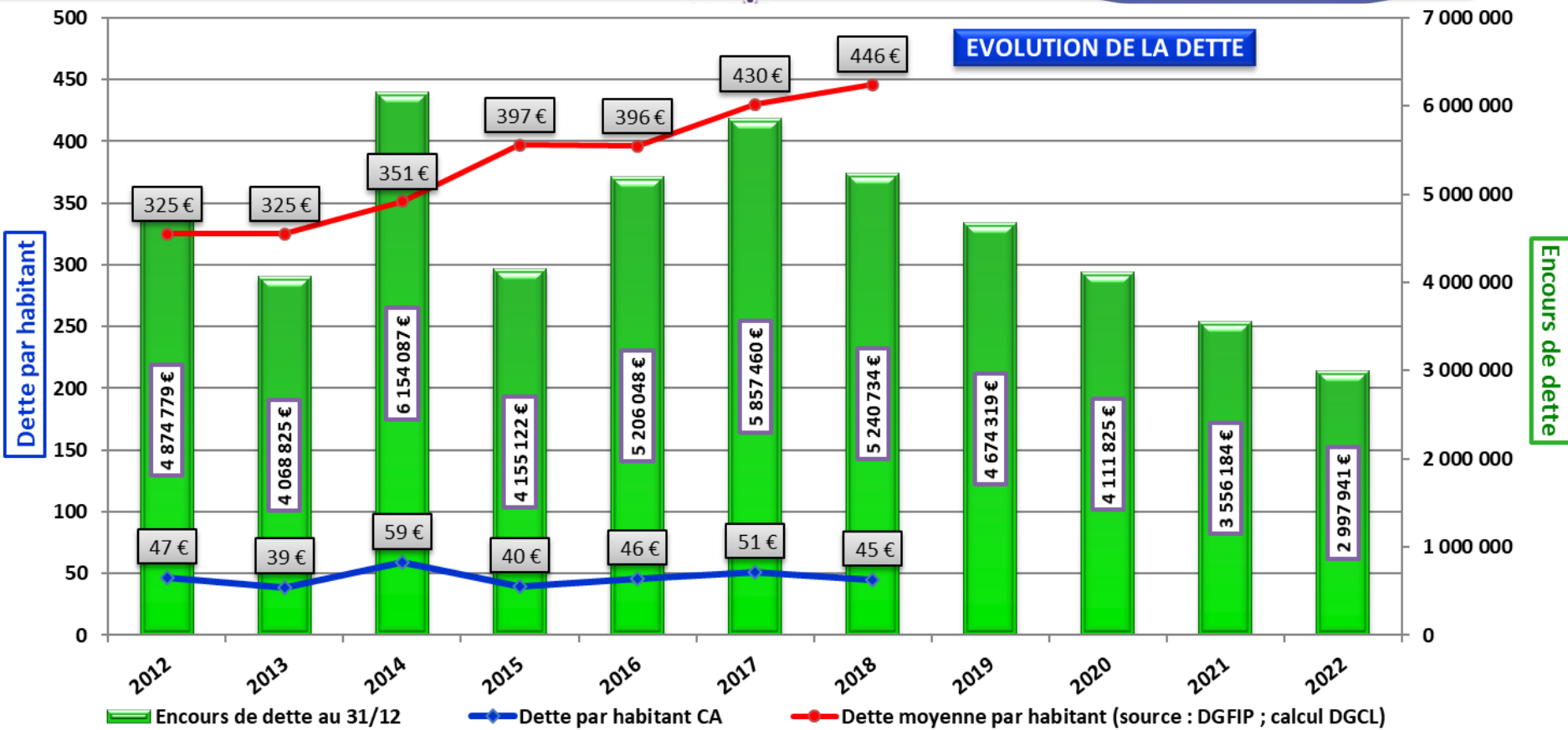


Le total des ressources mobilisées s'élève à 19,632 M€, contre 19,302 M€ en 2017, permettant le financement du programme d'investissements.

L'épargne nette représente plus de 90 % du total des ressources.

De ce fait, les réalisations d'investissement pour 2018 ont été financées sans recours à l'emprunt.

Un niveau d'endettement qui reste faible avec la diminution de l'encours de la dette en 2018



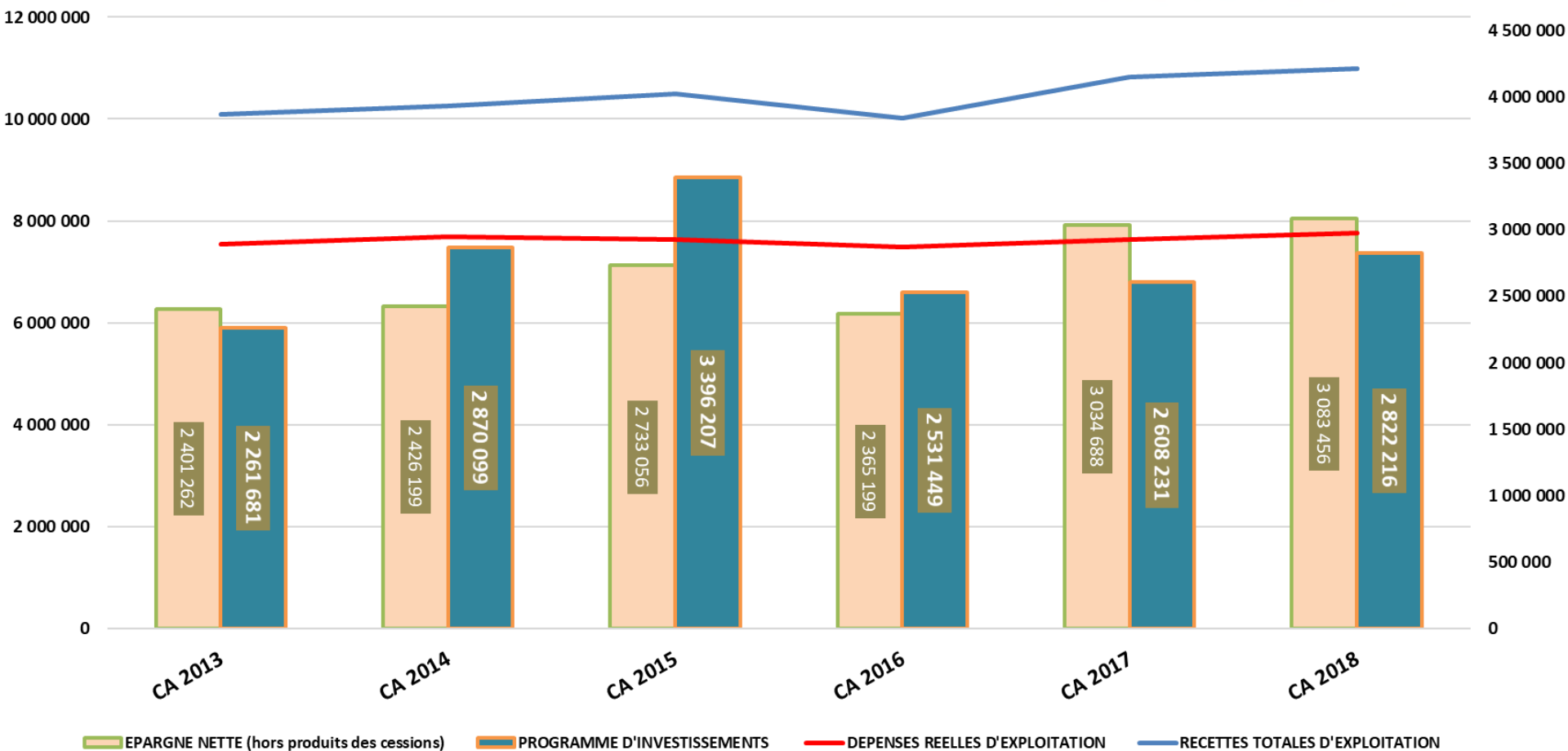
L'encours de la dette s'élève à 5,241 M€ au 31/12/2018.

La dette par habitant est largement inférieure à la moyenne des communautés d'agglomération.

Le taux moyen pondéré est de 2,01 % (taux moyen national : 2,17 % - source : Finance Active).

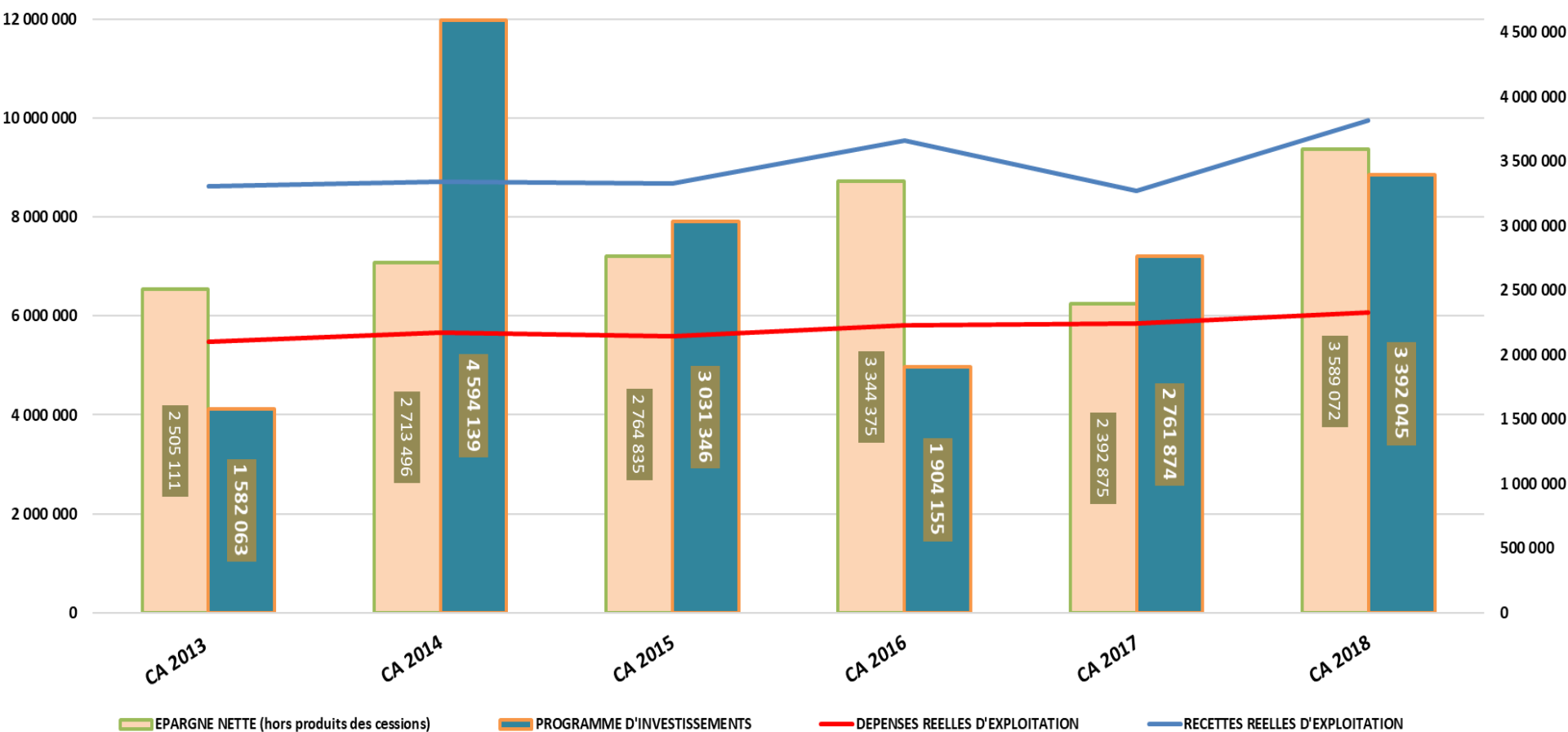
La capacité de désendettement est de 3,19 mois (moyenne nationale : 5 années).

BUDGET DE L'EAU : un niveau d'investissement et une épargne nette en hausse



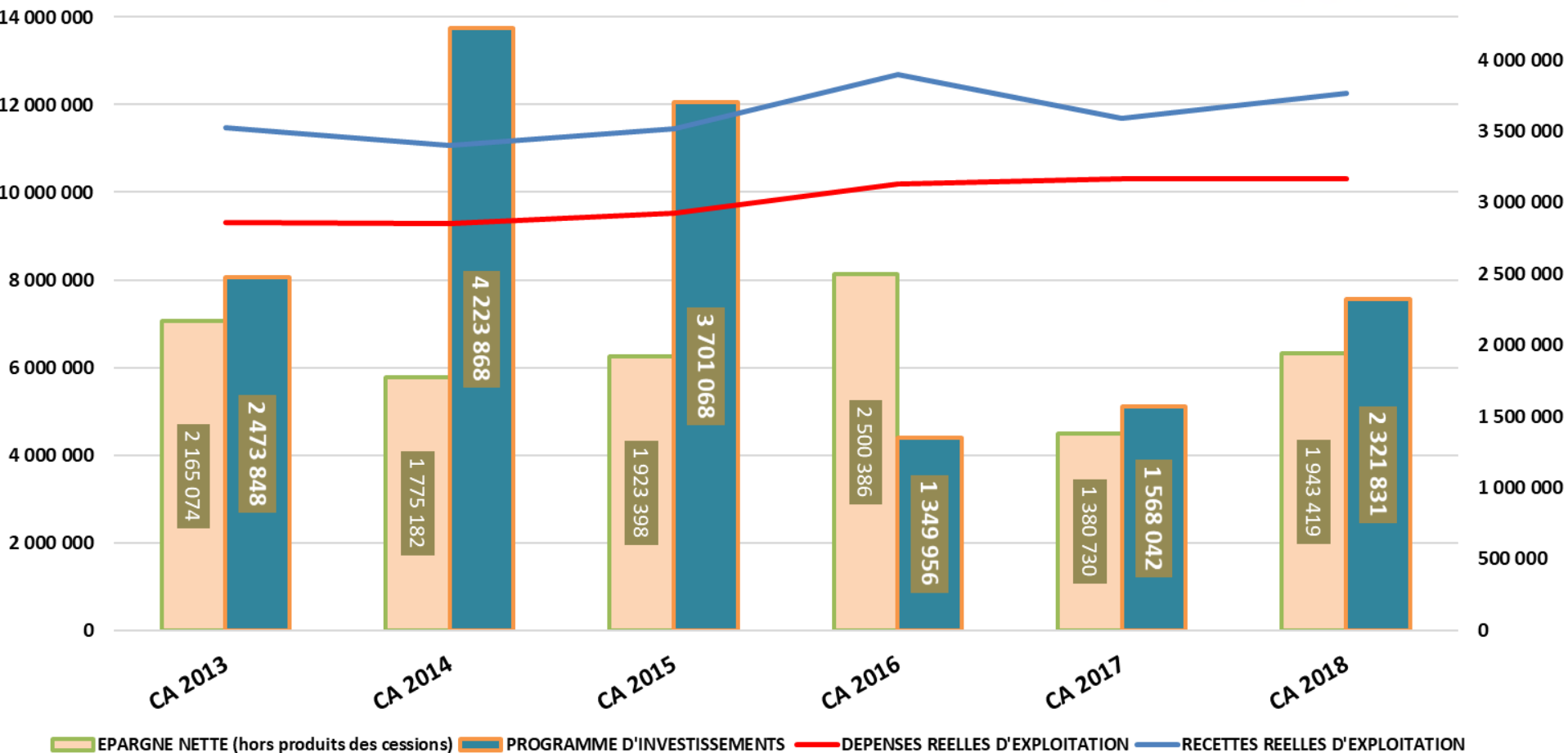
Colmar Agglomération a investi pour 2,822 M€ en 2018 sans recours à l'emprunt. L'autofinancement brut dégagé par la section d'exploitation augmente et s'élève à 3,234 M€ (3,185 M€ en 2017) ce qui laisse, compte-tenu d'un remboursement de la dette en capital de 150 K€, un autofinancement net de 3,084 M€, contre 3,035 M€ en 2017.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT : un niveau d'investissement et une épargne nette en forte en hausse



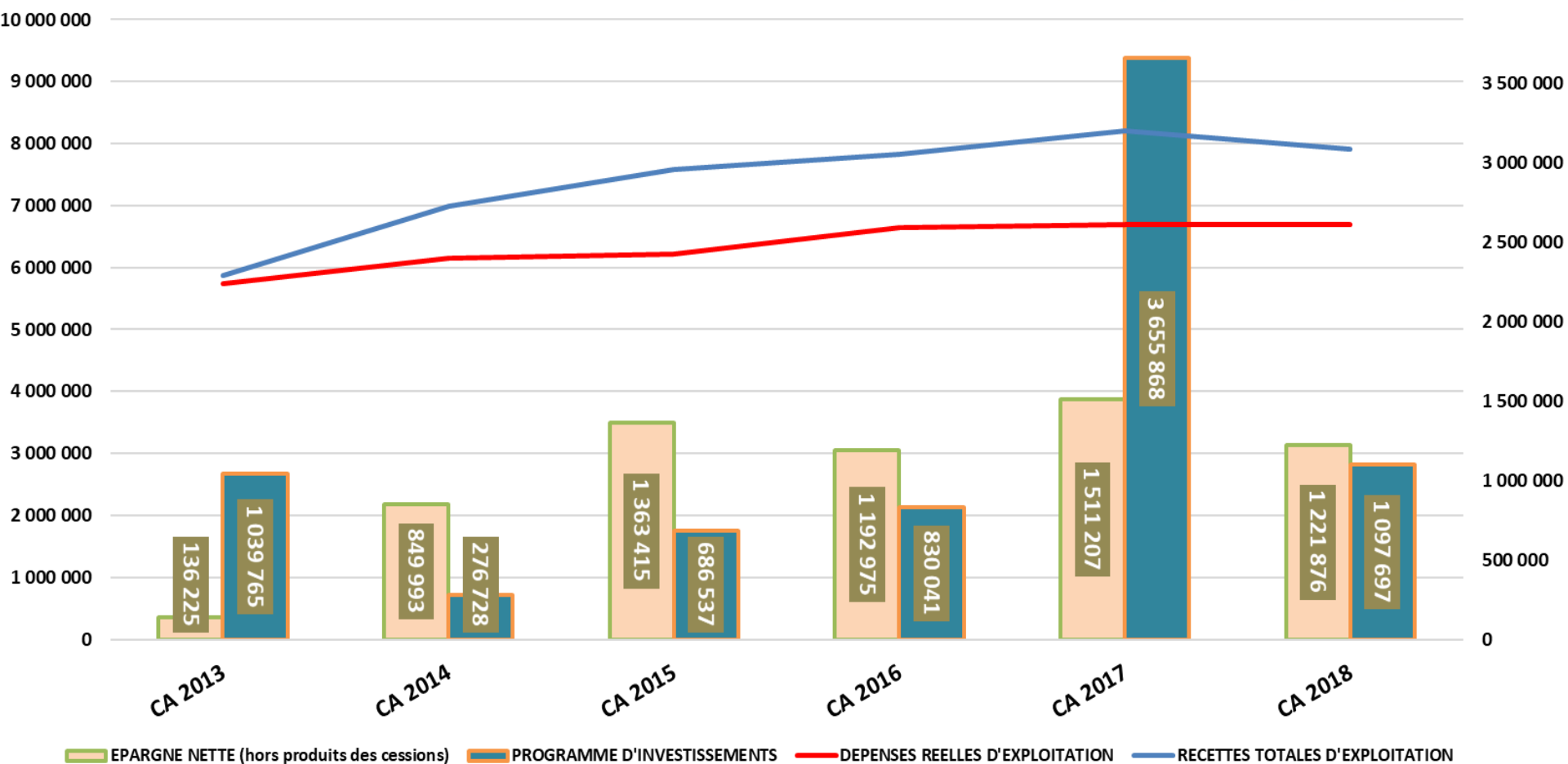
L'épargne brute atteint 3,879 M€ : en hausse du fait de l'augmentation de la contribution en provenance du budget principal ainsi que par l'évolution des tarifs de l'assainissement et des volumes vendus. L'épargne nette s'élève à 3,589 M€ contre 2,393 M€ en 2017, compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de 290 K€.

BUDGET DE LA GESTION DES DECHETS : reprise des investissements et hausse de l'épargne nette



L'épargne nette augmente en 2018 du fait de la hausse combinée des recettes de TEOM et des subventions d'exploitation (ADEME, CIETEO et ECO MOBILIER) et s'élève à 1,943 M€ contre 1,381 M€ en 2017.

BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS : programme d'investissements dans la moyenne et légère baisse de l'épargne nette



Après un programme d'investissement 2017 exceptionnel de 3,656 M€, l'année 2018 retrouve un volume d'investissement s'inscrivant dans la moyenne des réalisations de ces dernières années à hauteur de 1,098 M€.
 Un léger recul des recettes entraine une baisse de l'épargne nette qui s'élève à 1,222 M€ contre 1,511 M€ en 2017.